



Réunion d'ouverture du débat

— Retranscription du travail en ligne

4 juin 2026 - En ligne

dp
DÉBAT
PUBLIC

PROJET
D'ACCÉLÉRATEUR
DE PARTICULES

ORGANISÉ PAR

LA commission
nationale du
débat public **CNDP**

Le 4 juin 2026, de 18h à 21h, en ligne.

Chaque participant·e a été réparti·e dans l'un des groupes thématiques suivants :

- ▶ Science et société
- ▶ Impacts territoriaux, locaux et environnementaux
- ▶ Caractéristiques du projet
- ▶ Gouvernance

Les participant·e·s ont été invité·e·s à s'exprimer autour de différents axes :

- ▶ Avez-vous des questions en lien avec cette thématique ?
- ▶ Avez-vous de premières réactions à partager à la lumière de ce qui a été présenté ?
- ▶ De quelles informations auriez-vous besoin pour la suite du débat ?
- ▶ Quelles seraient vos attentes pour la suite du débat ?

Un temps d'échange collectif de 45 minutes a ensuite été organisé.

Ce document retranscrit les travaux réalisés sur l'ensemble des tables, par thématique du document de présentation du projet. Les échanges ayant eu lieu en séance plénière à l'issue de cet exercice sont disponibles dans le compte rendu intégral de la réunion.

Groupe 1 :
Elisa

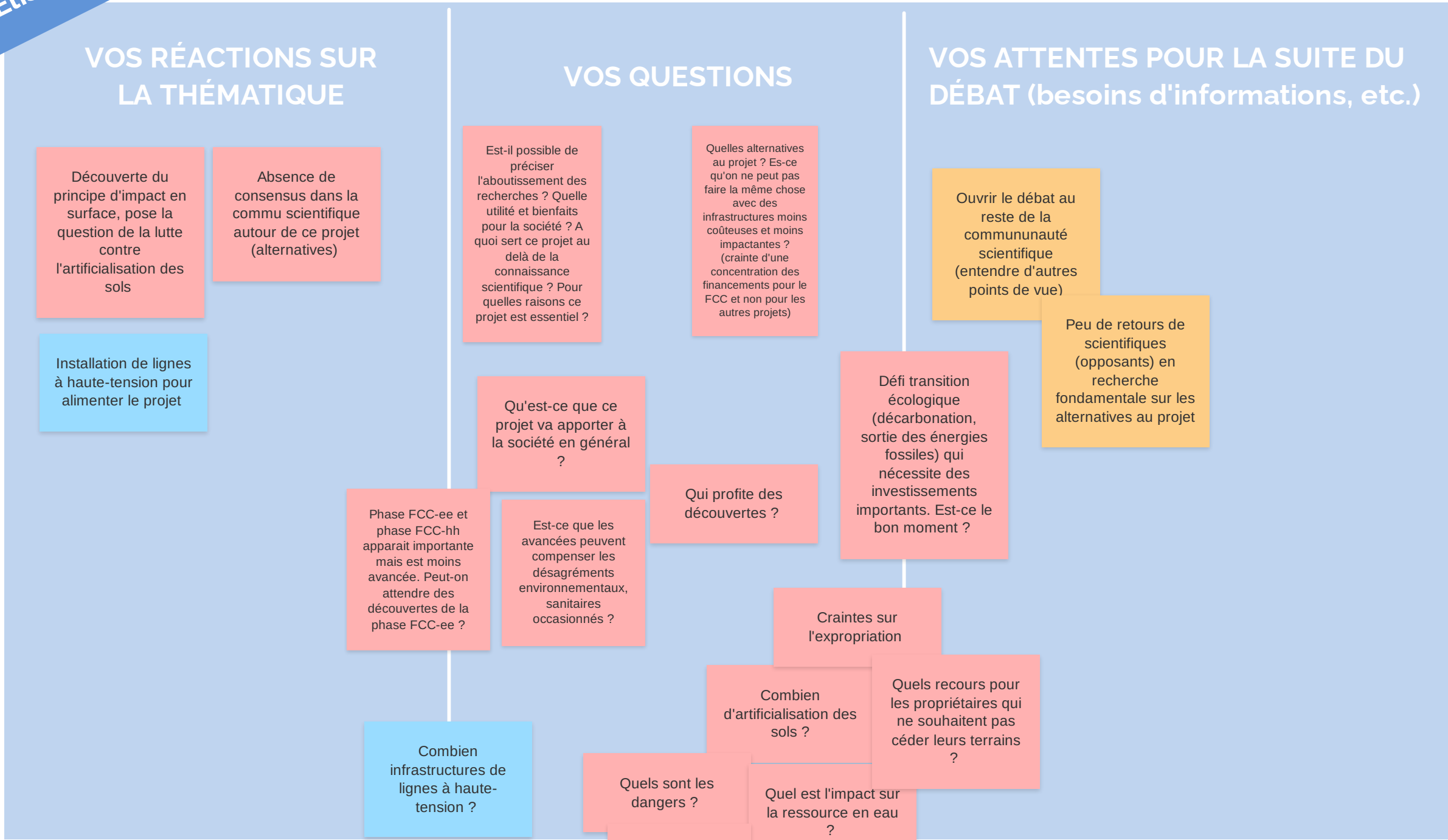
Sciences et société, opportunité, alternatives

Retours adressés au CERN

Retours adressés à RTE

Retours adressés à la CPDP

Autres (attentes, avis)



Groupe 2 :
Antoine

La gouvernance

Retours adressés au
CERN

Retours adressés à
RTE

Retours adressés à
la CPDP

Autres (attentes,
avis)

VOS RÉACTIONS SUR LA THÉMATIQUE

un membre de Co-CERNées / Greenpeace Annecy

Impression que la décision se fait au niveau international et qu'il n'y pas d'emprise au niveau national.

Quel rôle pour l'Etat dans le projet ?

La gouvernance du projet est très floue, on ne connaît pas l'étape intermédiaire. Quelle place pour les acteurs locaux (élus) dans la prise de décision du projet ?

Comment vont s'articuler les décisions, en cas de pénurie ou de réduction d'énergie, est-ce que c'est RTE ou c'est la gouvernance du CERN?

La question des financements privées : quels impacts dans la gouvernance du projet ?

Exemplarité de la gouvernance au regard des enjeux environnementaux : Est-ce que les décideurs prennent en compte des enjeux environnementaux et comment ?

VOS QUESTIONS

Financement : est-ce que ce projet fait augmenter le budget du CERN ?
Que se passe-t-il si le budget prévisionnel est dépassé ?

Est-ce que les études produites sont indépendantes et portent un regard objectif ?

Quelles sont les expropriations pour construire les sites ?

Les chiffres sur les emplois: quelle méthodologie pour avoir les chiffres annoncés et quels sont les types d'emploi ?

Quelle prise en compte des enjeux environnementaux dans ce projet ?

Quelles surfaces agricoles sont impactées par le projet ?

Comment le projet prends en compte les réglementations françaises ?

Quelles sont les impacts environnementaux des travaux ? Quels impacts sur la gestion en eau ?
Est-ce qu'il y a une attention particulière sur les questions sanitaires ?

VOS ATTENTES POUR LA SUITE DU DÉBAT (besoins d'informations, etc.)

Est-ce qu'il existe des études qui sont produites par les opposants du projet?

CERN se présente comme la communauté scientifique alors que d'autres sont opposées.

Est-ce que les décideurs auront accès aux conclusions du débat / aux cahiers d'acteur.

Les effets et impacts socio-économiques et l'aménagement du territoire

Groupe 3 :
Axel

Retours adressés au
CERN

Retours adressés à
RTE

Retours adressés à
la CPDP

Autres (attentes,
avis)

VOS RÉACTIONS SUR LA THÉMATIQUE

Je trouve que les chiffres listés en terme de consommation d'électricité, d'eau sont très abstraits et qu'il est difficile de se rendre compte de l'ordre de grandeur de ces chiffres. Il serait plus facile de les comparer à des valeurs de référence (par rapport à un foyer moyen, par rapport aux consommations actuelles des départements.)

Groupe Citoyen
jeune de 18-28 ans
Bravo !

Besoin d'une communication plus importante accompagnant la concertation - quel poids dans le débat de la société civile pour prendre part à la décision du choix de l'opportunité par rapport aux poids des scientifiques, qui n'habitent pas sur place

VOS QUESTIONS

Comment ont été choisis les contributeurs sur les contributions d'acteurs ? Pourquoi le public n'a pas été informé / invité à participer ? Comment circule l'information en général ?

Comment a été constitué le groupe citoyen jeune ?

Accompagnement de la transition écologique : demande de raccordement électrique très importante / Est-ce que le fait que le CERN demande un raccordement n'est pas une incitation à réaliser d'autres projets nécessaires pour le territoire / au-delà des usages du CERN ? Est-ce que le raccordement de RTE ne pourrait pas bénéficier au territoire au-delà du raccordement électrique du projet ?

Quelle implication de l'équivalent suisse de RTE dans le projet ?

Pas encore d'estimation d'emprise pour RTE qui doit encore travailler sur les apports d'énergie : positionnement des transformateurs, pylônes ? câbles ? surfaces prises+ impacts visuels ?

Où en est le CERN sur l'analyse des impacts socio éco ? Manque d'infos dans le DMO. Territoire qui manque de place pour loger les gens déjà présents / Rajouter des infrastructures = bcp de chantier pendant 10 ans. Quelle évaluation dans la durée des chantiers ? Travaux nuit mais aussi route accès / employés / pas d'infos dans le DMO

Pourquoi faire ce projet ici et pas en plein milieu du désert ?

Que va devenir l'actuel collisionneur ?

Quelles retombées en termes d'emploi pour les Jeunes, des femmes ingénieurs, les personnes en situation de handicap, etc ?

Je suis habitant de St Julien depuis 50 ans / ai pu observer, en temps que pro de santé, les privilèges accordés aux employés du CERN et de leur sous-traitant qui se cumulent à la fracture de niveau de vie entre travailleurs en C et autres actifs. Quels sont les mesures de compensation prévues à destination des habitants porteurs des services et fonctions sociales des résidents du PMGF actifs ou non ?

Choix de faire le 2e CERN au niveau du siège. Pourquoi ne pas déménager le siège du CERN pour faire le projet autre part ? Dans un espace moins contraint.

Autres remarques hors thématique

Quid de l'artificialisation des sols sur les 12 sites ? Est-ce que ça va être complètement bitumé ? Est-ce qu'il va y avoir des espaces verts ? Comment ça va être compensé via l'ERC ? Comment précisément ?

A quoi va vraiment servir ce collisionneur ? Manque de clarté dans l'usage. Quels ambitions dans l'usage au niveau sociétale ? Consommation eau / elec ++ Manque de cohérence avec le discours sur notre capacité à produire de l'énergie Questions aussi sur l'eau / quelle eau on va prendre pour ce projet ?

Quel est la durée de vie du collisionneur actuel et future ? Que vont devenir les matériaux extraits ?

Question d'une non scientifique : le choix de ce mode opératoire du cem n'est il pas un projet passeiste des années 2000 ; la science ne peut elle pas "chercher" autrement qu'avec un FFCE et FFCH ? donne l'impression de reconduire le passé sans faire un pas de côté

Question sur l'eau : système de réfrigération des électros aimants aurait une consommation d'eau très importante / Ne plus utiliser l'eau du Rhône / Utilisation d'une eau de qualité inférieure issus des centrales d'épuration / Plus de clarté sur ces informations. quelles infrastructures de traitement des eaux usées sont visées et comment l'eau serait acheminée vers le tunnel ?

Le projet du FCC à prix en compte la Vision Territoriale Transfrontalière du Grand Genève? et plus particulièrement le document "Évaluation environnementale stratégique, mars 2024" (qui ne semble pas accessible en ligne, mais à été transmise aux citoyens ambassadeurs)

Pourquoi ce projet à impacte socio-économique majeur, en élaboration depuis plusieurs années, n'a pas été visible lors de l'élaboration de la VTT très récente. Les estimations démographiques qui ont servi de base pour l'élaboration de la VTT ont pris en compte les emplois de construction et exploitation du FCC ?

Les effets et impacts environnementaux

Groupe 4 :
Laurine

